



Projet pédagogique
6/11 ans

SOMMAIRE

1. Présentation du territoire	3
Géographie	3
Le patrimoine culturel	3
2. Présentation de la structure.....	4
3. Vocation.....	4
4. Objectifs éducatifs.....	5
5. Public	6
6. Conditions de réalisation du projet.....	6
Horaires des arrivées et départs, suivant les dates du séjour	6
Moyens spatiaux	6
Moyens matériels.....	6
TRAME DU PROJET	7
7. Fonctionnement	8
Journée type des enfants	8
L'équipe pédagogique	8
Fonctionnement de l'équipe	8
8. Méthode pédagogique	10
PLAN d'une animation.....	11
Prévention	11
Encadrement des enfants et consignes.....	12
8. Règlement intérieur	14
L'Accueil Collectif de Mineurs	14
Équipe d'animation	15
9. Accompagnement et formation des animateurs	16
11. La communication	17
12. Les partenaires	17
13. Évaluation de l'accueil.....	18

Préambule : « Chers lecteurs, ce document est un document obligatoire pour tous les ACM, il garantit la qualité de l'engagement éducatif de notre association et s'adresse à toutes les parties prenantes de l'éducation des enfants accueillis : familles, dirigeants, animateurs, intervenants extérieurs ».

1. Présentation du territoire

Géographie

La double influence alpine et méditerranéenne marque le paysage des Alpes-Maritimes. On y distingue ainsi deux régions naturelles d'importance inégale :

- la région côtière et pré-côtière qui couvre environ 880 km². Alors qu'à l'est la bande côtière est étroite et se dessine en corniche, à l'ouest la région côtière se dilate et forme un paysage de collines, séparées par les deux vallées du Var et de la Siagne
- la région montagneuse qui s'étend sur tout le reste du département et y représente environ 3 320 km².

Le patrimoine culturel

La qualité de vie qu'offre le département des Alpes-Maritimes et son image attractive en France, en Europe et dans le monde tiennent autant à la beauté et aux contrastes de ses paysages qu'à la richesse et la diversité exceptionnelle de son patrimoine culturel, de la vallée des Merveilles au Trophée d'Auguste, des arènes de Cimiez au monastère de Lérins, des œuvres de Bréa aux splendeurs de l'architecture baroque et des édifices de la Belle Epoque.

Les mineurs représentent environ 20% de la population du département et l'on dénombre environ 900 accueil de mineurs, ce qui nous fait à peu près 230 enfants par accueils, c'est pour cette raison aussi que nous souhaitons proposer ces actions.

C'est en se basant sur ce constat que nous effectuons notre centre de loisirs plein air, comme nos séjours. En effet, le département offre une multitude de paysage, de décors naturels, nos sorties vont donc prendre en compte toutes particularités afin de faire découvrir aux enfants le monde qui nous entoure et les merveilles qu'il faut respecter et protéger. Permettre aux enfants des villes de connaître les beautés des paysages des villes périurbaines.

2. Présentation de la structure

Raison sociale : Association Graines de fermiers

Date de création : 11 janvier 2009

But : Conformément aux statuts de Graines de fermiers, le but de notre association est l'éducation au respect de l'environnement.

N° immatriculation : W062000990

Siège social : Maison des associations, place Garibaldi, 06300 NICE

Autres lieux d'activités :

Bureau et jardins partagés-pédagogique, 70 bd Virgile Barel, 06300 NICE

Ferme pédagogique, 4889 route de peille, 06440 LA GRAVE DE PEILLE

Jardin du Chemin Tordu, chemin Tordu du Mont Boron, 06300 NICE

Écoles mises à disposition par la ville de Nice, secteurs : Nice Est, Nice Nord et Nice Ouest

SIRET:523 254 878 000 11

APE : 9499Z

Mails : grainesdefermiers@hotmail.fr

info@grainesdefermiers.org

centredeloisirs@grainesdefermiers.org

Téléphones : 09 86 32 54 54 - 06 51 09 07 26

Site : www.grainesdefermiers.org

3. Vocation

En lien direct avec le but de l'association, nous souhaitons proposer une action éducative qui sensibilisera la découverte et la protection de l'environnement.

L'éducation à l'environnement est nécessaire pour les adultes de demain car ce sont nos enfants qui devront protéger leur environnement. Une prise de conscience est en train de se mettre en place et il faut être préparé à agir, aussi pour agir il faut connaître et pouvoir en parler. La question de l'environnement est omniprésente dans nos vies encore plus en ces temps de réchauffement climatique. Il faut faire passer un vrai message aux générations futures afin de les rendre acteurs des changements.

Il faut que le public, quel qu'il soit, connaisse et comprenne le monde qui l'entoure. Une action environnementale sortie de son contexte est sans suite, sans retombées sur le futur. C'est pour cela que la découverte ou l'approfondissement du monde qui nous entoure permettra de mieux le protéger, afin que les mentalités changent.

4. Objectifs éducatifs

<u>Développer la socialisation au sein du groupe</u>	<ul style="list-style-type: none">• Vivre en collectivité• Participer à des activités de groupes• Respecter l'autre• S'entraider dans tous les temps de la vie quotidienne• Communiquer avec ses pairs et les adultes• Créer et respecter les règles du centre
<u>Favoriser la prise de responsabilité et d'autonomie</u>	<ul style="list-style-type: none">• Donner son avis• Tenir un rôle au sein du groupe• Échanger ses connaissances et faire profiter le groupe de ses observations, de ses impressions lors des sorties• Prendre soin de ses affaires et de celles des autres• Être responsable de l'entretien du matériel commun• Participer à des tâches collectives
<u>Favoriser la découverte d'activités environnementales</u>	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à la réalisation des travaux scientifiques et manuels proposés• Se détendre et profiter d'un cadre naturel• Connaitre la faune et la flore de sa région• Respecter son environnement• Participer à des activités de pleine nature• Mener des actions en faveur de la protection de l'environnement

À l'écoute du rythme et des besoins

Le centre doit avant tout être un endroit où l'on fait des expériences qui nous permettent de grandir à notre rythme. Les activités proposées doivent être des catalyseurs d'expériences stimulant la découverte. Elles doivent en outre être le reflet des ambitions éducatives partagées à Graines de fermiers.

Sans oublier que les enfants sont en vacances, ils sont soumis tout au long de l'année au rythme pressé de la ville, l'ambiance doit être, autant que faire se peut, décontractée et non stressante.

Dans une société où les enfants sont en permanence « alimentés » en activités préconçues, il est primordial de leur laisser des temps durant lesquels ils vont pouvoir créer leurs propres jeux, univers et relations, afin qu'ils conservent cette capacité à concevoir leur vie.

Dans des sociétés de plus en plus happées par les nouvelles technologies d'information et de communication, notre centre se veut comme un endroit où les enfants se rendent sans quelconque objet numérique afin de se « connecter » pleinement au monde qui les entoure ; ils seront au plus près de l'écoute de leurs propres besoins.

Attention : La possession comme l'utilisation d'objets (téléphones portables, tablettes, lecteurs de musique, etc) sera interdite durant toute la durée de l'accueil. À ce titre, les objets seront soit gardés par les responsables des enfants soit remis, dès l'arrivée, à la direction du centre mais restant sous l'entière responsabilité des familles.

Mise en garde : nos actions en matière d'éducation à l'environnement vers un développement durable ne doivent pas servir à faire naître chez les enfants l'expression de craintes par rapport aux enjeux environnementaux, mais bien des messages positifs face aux défis qui nous attendent et pour lesquels nous devons être acteur.

Concernant les relations liant les équipes pédagogiques, le maître mot sera : la communication. Des temps seront prévus à cet effet.

5. Public

Le public est d'origine socioculturelle variée avec, autant que faire se peut, une répartition équilibrée du nombre de filles et de garçons. Les enfants vivent en majorité en milieu urbain et fréquentent la nature des parcs et jardins sans forcément la connaître, à quelques exceptions près.

6. Conditions de réalisation du projet

Horaires des arrivées et départs

Pour le bon déroulement du centre, les horaires sont à respecter par tous. Pour les sorties ferme et autres activités dites « occasionnelles », les horaires seront avancés et communiqués aux parents au préalable. Si votre ou vos enfant(s) sont absents, vous devrez donc vous informer en conséquence en demandant auprès de la direction de votre accueil.

Nice Est et Nice Ouest : Le matin, les arrivées des enfants se font de 8h à 9h et les départs de 17h30 à 18h.

Nice Nord : Le matin, les arrivées des enfants se font de 8h à 9h et les départs de 17h à 17h30 seulement pour les groupes d'enfants en sorties ferme et baignade et de 17h30 à 18h.

Moyens spatiaux

Lieux d'accueils :

-**École maternelle La Capelina**, 47 rue Auguste Gal, 06300 Nice (Nice Est).

-**École maternelle Von Derwies**, 137 Avenue Saint-Lambert, 06000 Nice (Nice Nord).

-**École maternelle La Lanterne**, 32 Avenue de la Lanterne, 06200 Nice (Nice Ouest).

Les parcs et jardins dans et aux alentours de Nice

La ferme pédagogique de La Grave de Peille

Les transports de la ville (tramway, bus)

Les trains

Moyens matériels

Pharmacie

Matériels sanitaires

Matériels pédagogiques, d'observation

TRAME DU PROJET

Activités

Les enfants seront consultés sur les activités proposées. Des temps d'autonomie seront respectés afin de favoriser les activités libres.

En période de vacances, un thème sera défini pour 2 semaines. Les mercredis et samedis, le thème sera défini au mois, ou trimestre.

Les activités proposées seront en lien avec les thèmes et les objectifs du projet éducatif. Des temps d'autonomie seront respectés afin de favoriser les activités libres.

Comme le stipule le code de l'action sociale et des familles (CASF Art. 277) un des impératifs pédagogique d'un ACM est de proposer des activités variées. Les activités seront aussi bien scientifiques, sportives, manuelles, d'expression, artistiques, culturelles...

Elles permettront aux enfants de développer leur curiosité par rapport aux différents thèmes explorés au cours du séjour.

Les temps de vie quotidienne participent également à favoriser la prise d'autonomie et la socialisation. Ils donnent l'occasion aux enfants d'évoluer au sein d'un groupe et de la collectivité, ils encouragent la prise de responsabilités.

Dans les lieux d'accueils seront mis en place des lieux permanents d'activités : sport, lecture, dessin, jardin, jeux de société... Pour les activités, l'équipe disposera de matériels pédagogiques permettant de varier les activités : manuelles, sportives, artistiques et scientifiques.

Exemples de thèmes abordés : le monde des insectes, les fleurs, la biodiversité d'un parc, les animaux des sous-bois, le milieu des rivières, les oiseaux migrateurs, réduisons nos déchets, la vertu des plantes, le potager, les animaux de la ferme, les métiers agricoles, les randonnées, les villages perchés...

Exemples d'activités faites : jeux de piste, exploration à l'aide d'outils scientifiques et supports pédagogiques, sensibilisation autour de l'animal, soins aux animaux de la ferme, création d'un carré de potager, entretien du potager, fabrication d'un composteur, contes sur les insectes...

Incontournable(s) du planning :

En période de vacances, une fois par semaine (si toutes les conditions le permettent) une sortie sera prévue dans notre ferme pédagogique pour chacun des groupes d'enfants.

En période de mercredis, une fois par mois (si toutes les conditions le permettent) une sortie sera prévue dans notre ferme pédagogique pour chacun des groupes d'enfants.

7. Fonctionnement

Journée type des enfants

Horaires	Ce que fait l'enfant
8h00 à 9h00	Accueil des enfants et des parents
9h00 à 10h00	Déplacement vers les lieux d'activité (transport)
10h00 à 12h00	Activité(s)*
12h00 à 14h00	Repas, sieste + temps calme
14h00 à 15h45	Activité(s)*
15h45 à 16h15	Goûter
16h15 à 17h00	Retour au point d'accueil (transport)
17h30 à 18h00	Accueil des parents

* Autant que faire se peut, tous les enfants doivent participer à l'activité. Si exceptionnellement un enfant souhaite se mettre en retrait en ne participant pas, pour des raisons de sécurité, il devra rester à proximité d'un animateur. Il aura la possibilité d'intégrer l'activité en cours de route à un moment opportun.

L'équipe pédagogique

Directeurs : Violette Pessi (DE JEPS), Ludovic Rinaudo (BPJEPS), Marion Lacombe (BPJEPS)

Adjoints : Jauffrey Pellegrin (BPJEPS), Guillaume Journaux (BPJEPS)

Le reste des membres de l'équipe de Graines de Fermiers est composé d'animateurs référents, ayant déjà travaillé dans notre centre, et d'animateurs saisonniers. Ils sont tous choisis pour leurs compétences techniques et pédagogiques dans le domaine de l'éducation à l'environnement et/ou pour leurs affinités avec la nature et leur adhésion aux valeurs de l'association.

Fonctionnement de l'équipe

Avant

Des temps de travail seront prévus pour l'organisation matérielle et temporelle de la période :

- Connaissance ou rappel des objectifs de l'accueil.
- Synchronisation du fonctionnement de l'accueil et révision de la réglementation
- Réalisation des plannings
- Réalisation de fiches d'activités par les animateurs, sous la validation du directeur.
- Choix des lieux d'animation
- Organisation pour prévoir le mode de transport et le temps de chaque trajet
- Préparation des besoins matériels, pédagogiques et sécuritaires
- Les animateurs préparent aussi leurs outils d'évaluation.

Pendant

Horaires	Ce que fait l'équipe
7h45	- Récupération du matériel pédagogique de la journée, des classeurs de sorties avec la liste des enfants auprès de la direction
8h00-9h00 Accueil des enfants	- Mise en place des lieux permanant d'activité avec les règles et consigne de chaque lieu. (craies, ballon, livres, petits animaux, dessins...) - Accueil des parents et des enfants, cocher les enfants présents - Réfrigération du repas dans les glacières
Transport	- L'animateur est prévenant, il s'assure d'avoir le matériel nécessaire au déplacement (Classeur de sortie, ticket de transport...). Il s'assure de l'application de la réglementation, tant sur la sécurité routière, celle des enfants, tout en appliquant la réglementation DDCCS. Procédures : - lorsque les animateurs sont en binôme : 1 animateur rentre en premier suivi par les enfants. Le deuxième animateur ne monte dans le bus ou le tram que lorsque tous les enfants sont dedans. Il compte le nombre d'enfants montant. - Lorsqu'un animateur est seul il doit se placer à l'entrée du bus ou tram (un pied dedans et un pied dehors) afin d'éviter que la porte ne se referme au milieu du groupe. - Si un ou des enfants se retrouvent séparés de l'animateur dans les transports en commun, ils doivent descendre au prochain arrêt et attendre l'arrivée de l'animateur.
Activité	- Activité avec un intérêt pédagogique lié à l'environnement et aux objectifs du projet pédagogique (découverte, éducation.)
Repas	- Entre 11h30 et 13h30, selon les besoins des enfants et l'activité prévue - Le temps du repas est un moment calme et convivial - Les petits se dispersent vite, donc éviter d'excéder les 45 minutes-1h de repas - L'animateur veille à ce que les enfants mangent au moins la majorité de leur repas
Sieste + temps calme	- Les enfants s'installent sur leurs serviettes, ou les couvertures prévues. Ils pourront choisir de se reposer, en écoutant les bruits de la nature par exemple, ou de faire une activité calme (dessins, jeux de société, livres...). - Si certains s'endorment, le réveil se fera selon les horaires de bus. - Le temps calme (environ 1h) permet de : <ul style="list-style-type: none"> • laisser les enfants digérer • reprendre de l'énergie • couper le rythme de la journée • se reposer ou dormir
Activité	- Même rythme que le matin
Goûter + Transport	- Même organisation que le matin - prévoir le temps du goûter (préparation, le temps de manger et rangement) - Anticipation d'une éventuelle circulation ou la foule, dues à la saison ou l'heure de pointe
Accueil du soir 17h30-18h00	- Mise en place d'un temps de conseil, au retour sur le lieu d'accueil - Mise en place de différents ateliers libres (craies, ballon, livres, petits animaux, dessins...) - Retour de la journée auprès des enfants, les enfants prennent la parole pour analyser la journée (les moments qu'ils ont aimés, ce qu'ils retiennent de la journée, les points négatifs et leurs propositions d'amélioration. - Retour de la journée auprès des parents (explication constructive) - Points et détails sur la journée du lendemain auprès des parents (matériel spécial, horaire, lieu...)
18h-18h15 Retour au sein de l'équipe pédagogique	- Évaluation des animations - Ressenti des enfants et animateurs - Difficultés rencontrées - Points et détails sur le lendemain ou semaine suivante (matériels, horaire...) - Rangement du matériel de la journée par les animateurs. - Récupération des classeurs des enfants et de la trousse à pharmacie par la direction

Après

Un temps de travail sera prévu afin de faire le bilan du séjour :

- En période de vacances : bilan des vacances et des thèmes, ressenti des animateurs, récupération du matériel, élaboration des fiches d'évaluation.

- Par mois (pour les mercredis et samedis) : bilan du mois et du thème, ressenti des animateurs, élaboration des fiches d'évaluation.

8. Méthode pédagogique

Rappel des objectifs du projet pédagogique :

- Développer la socialisation au sein du groupe
- Favoriser la prise de responsabilité et d'autonomie
- Favoriser la découverte d'activités environnementales

L'ANIMATION, c'est transmettre, partager, faire grandir, éduquer, découvrir, s'amuser

Graines de fermiers oriente ses animations vers l'environnement, la nature et les animaux tout en développant le respect de l'autre et de chacun, et en permettant à chaque enfant de devenir responsable.

Les animations se basent sur la sensibilisation, l'observation, la découverte, l'exploration, l'intuition, le développement par les sens, et la réflexion personnelle.

La méthode pédagogique qui répond aux valeurs de Graines de fermiers se situe sur le courant de l'éducation nouvelle, en s'inspirant de différents pédagogues comme Freinet, Montessori, ou Piaget.

Il s'agit principalement de mettre les enfants dans l'action et dans l'expérience en respectant le rythme et les besoins de chacun.

Citation de Freinet (instituteur et pédagogue) sur le tâtonnement expérimental :

"Il s'agit de laisser les enfants émettre leurs propres hypothèses, faire leurs propres découvertes, éventuellement constater et admettre leurs échecs mais aussi parvenir à de belles réussites dont ils peuvent se sentir les vrais auteurs. Les résultats ? Une motivation très forte, une implication immédiate de chaque enfant, qui acquiert ainsi confiance en lui et en ses possibilités de progresser par lui-même.

L'intérêt réside aussi dans le fait qu'il est inutile d'apprendre par cœur quelque chose que l'on a découvert par le tâtonnement expérimental ; on s'en souvient sans effort. [...]"

PLAN d'une animation

1. Présenter le moment d'animation, son contenu
2. Synthétiser et énoncer clairement les messages
3. Faire émerger les représentations des enfants (faire appel à leurs connaissances)
4. Stimuler la curiosité (provoquer le questionnement, faire appel à la reformulation, créer du lien avec les autres animations)
5. Mettre les enfants en activité et les inviter à l'action
6. Combiner les modes d'apprentissages et diversifier les supports et outils pédagogiques (visuels, auditifs, kinesthésiques) à travers des explications ou discussions, des outils scientifiques ou spécifiques, des clés de détermination ou l'observation.
7. Faire un retour en fin d'animation pour évaluer la qualité de l'animation et le ressenti des enfants

Prévention

L'équipe d'animation se doit d'assurer et veiller à la sécurité affective, morale et physique des enfants qu'elle encadre :

La sécurité affective

- L'animateur est un modèle pour l'enfant, donc son attitude est exemplaire
- il assure des journées conviviales, amusantes et de détente
- il veille à l'équilibre affectif et au bien-être des enfants
- il signale à l'équipe pédagogique tout changement de comportement d'un enfant
- il prend en compte chaque individu à part entière
- il respecte les besoins et les rythmes physiologiques et psychiques de chaque enfant
- il veille à l'intimité de chaque enfant
- il ne crie pas sur les enfants

La sécurité morale

- L'animateur est un modèle, un exemple pour les enfants
- le langage est adapté au public visé
- le vocabulaire est varié et spécifique aux activités prévues
- l'intention pédagogique est constante, tant dans la vie quotidienne que dans les activités
- lors de conflits entre enfants ou de fautes, la sanction est adaptée à la faute et constructive
- l'animateur se garde de tout prosélytisme politique ou religieux

La sécurité physique

- la pharmacie : l'animateur est responsable de sa pharmacie et veille à sa tenue. Si des éléments manquent ou si la date arrive à échéance, l'animateur doit prévenir la direction. La pharmacie doit contenir obligatoirement :

- Antiseptique

- Compresse, sparadrap, pansements
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Thermomètre
- Gants
- Livret de note et n° d'urgences
- les fiches sanitaires sont consultées et prises en compte par l'équipe d'animation (allergies, recommandations spéciales)
- Les repas du midi sont mis en glacière réfrigérées dès l'arrivée des enfants. Les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés.
- L'animateur incite les enfants à se nourrir de façon suffisante et équilibrée, et si possible à goûter à tout. Mais, aucune contrainte n'est exercée pour forcer un jeune à manger un aliment donné.
- une bouteille d'eau est obligatoire dans le sac de chaque enfant et l'animateur veille à la réhydratation sur la journée
- l'animateur s'assure des besoins physiologiques des enfants (toilettes, sommeil...)
- selon la saison, des équipements supplémentaires seront nécessaires
- Été : crème solaire, casquette
- Hiver : k-way, pull, voire bottes et parapluie
- les vêtements et chaussures sont adaptés aux activités, à la nature et au temps
- les activités sont encadrées par l'équipe d'animation, les consignes sont dûment expliquées
- l'utilisation d'outils spécifiques et les activités physiques sont prudentes et adaptées à l'âge des enfants
- la réglementation de la route doit être stricte et bien définie auprès des enfants

Encadrement des enfants et consignes

La sécurité routière et en transport

- le code de la route et les signalisations doivent être respectés
- l'utilisation des passages piétons est obligatoire
- s'il n'y a pas de passage piéton, bloquer les voitures 2 mètres en amont de l'endroit à traverser, sur les deux sens de circulation
- s'il n'y a pas de trottoir, marcher sur le bord de la route
- l'animateur doit toujours se positionner entre les voitures et les enfants
- les enfants doivent être assis dans les bus et attachés si la ceinture est présente
- l'animateur veille à installer les enfants avant de passer les tickets
- il compte les enfants en montant et en descendant des transports

- il veille à la tranquillité des enfants dans les transports pour respecter les passagers et la propreté
- il est interdit de manger dans les transports
- l'animateur s'assure de l'état général du bus et du chauffeur

La cohésion de groupe

- favoriser le partage, l'entraide et la participation des enfants à travers des jeux et la vie quotidienne
- veiller à l'intégration des nouveaux enfants
- veiller au bien-être de chaque enfant au sein du groupe (timidité, intimité, expression...)
- favoriser la communication

Langage et comportement

- proscrire le langage grossier, la violence et la moquerie
- gérer les conflits internes et externes

Sanctions

- favoriser la prise de conscience lors de bêtises des enfants
- encourager les explications entre enfants
- apporter de la pédagogie lors d'une sanction
- mesurer la sanction par rapport à la bêtise faite
- rendre acteurs les enfants en leur proposant de trouver eux-mêmes la manière de réparer leur bêtise
- veiller à la régularité et à la justesse des sanctions prises
- ne pas punir avec une privation d'activité, de jeux, repas, desserts...

Autonomie et responsabilité

- l'animateur veille à rendre les enfants responsables pendant les temps de vie quotidienne, sur les activités, pendant les trajets et pour le bien de l'environnement (mise en place de badges "rôle actif au sein du groupe")
- il favorise l'apprentissage et la découverte par eux-mêmes
- il contribue à la construction de l'enfant

Environnement et parcs naturels

- l'animateur s'assure de laisser le parc visité propre
- il participe à l'entretien des parcs visités
- il respecte la faune et la flore et veille à ne pas détruire la biodiversité environnante
- il veille à respecter le calme des parcs
- il favorise la découverte du monde naturel
- il encourage les actions éco-citoyennes

8. Règlement intérieur

Tout le règlement a été étudié dans le but d'assurer la sécurité des enfants, et de l'équipe pédagogique et pour répondre au projet éducatif et pédagogique. Ceci est non-négociable.

L'Accueil Collectif de Mineurs

Graines de fermiers s'engage à respecter la réglementation concernant:

- le code civil
- les accueils collectifs de mineurs
- la protection des mineurs
- le code de la route

Ce respect s'applique aussi bien à Graines de fermiers, qu'à ses partenaires et prestataires.

Le respect des autres est une valeur fondamentale également.

L'encadrement :

Taux égal à celui de la réglementation :

- Taux d'animateur diplômé est de 50% de l'effectif total au minimum
- Taux d'animateur non diplômé est de 20% de l'effectif total au maximum.
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- La qualification de chaque animateur est vérifiée par le directeur de l'ACM
- Quasi-totalité des animateurs et directeurs bénéficient de formations internes à la pédagogie.

Les parcs naturels :

- Tous les lieux d'accueils sont repérés au préalable par la direction et l'équipe d'animation.
- Toutes nos activités respectent des valeurs d'écocitoyenneté, et de respect de l'environnement. Elles doivent limiter au maximum leur impact sur l'environnement.

Activités sportives :

- L'équipe d'animation accompagnant les jeunes, est dans l'obligation d'exiger la présentation du diplôme de la personne encadrant l'activité sportive. En effet, certaines activités sportives sont réglementées et donc confiées à un prestataire, pour laquelle la réglementation prévoit une qualification spécifique (Brevet d'Etat...).

Équipe d'animation

Hygiène et santé

- La consommation de drogue et d'alcool est interdite
- les fumeurs ne fumeront pas devant les enfants
- les pauses seront prises selon les possibilités, le rythme de la journée et en toute sécurité pour les enfants
- l'hygiène corporelle devra être acceptable et la tenue vestimentaire sobres et en état
- Chaque membre de l'équipe d'animation doit posséder un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et posséder les principaux vaccins à jour. Cette règle s'applique aussi à tous les enfants inscrits.
- Les membres de l'équipe d'animation possèdent obligatoirement le PSC1.
- Si l'état de santé d'un jeune nécessite l'intervention du corps médical, la famille sera systématiquement informée.
- Les membres de l'équipe ne donneront aucun médicament sans ordonnance
- Les médicaments mis sous la responsabilité de l'animateur seront sous la surveillance de ce dernier (respect de la température, à l'abri des enfants, disponible si besoin)
- la pharmacie sera entretenue par l'animateur (contenu, état, mise à jour du registre)
- Les fiches sanitaires de chaque enfant à charge seront dûment lues et retenues par les membres de l'équipe

Pédagogie et sécurité

- L'animateur signalera à l'équipe pédagogique tout changement de comportement d'un enfant
- L'animateur veillera au bien-être affectif, moral et physique de son groupe
- L'animateur s'informerera de toutes recommandations concernant les enfants (fiches sanitaires, discussions avec les parents)
- L'animateur utilisera une pédagogie et des moyens de communication adaptés au public
- Toute prestation sera de qualité en respectant le projet pédagogique
- Tout comportement ne répondant pas au cadre prévu par la direction et en contradiction du projet pédagogique sera répréhensible
- La direction sera tenue au courant de tout changement de lieu, d'activité, ainsi que de toutes difficultés ou situations particulières
- Il est interdit de lever la main sur un enfant
- La sécurité des enfants sera mise en avant (transports, déplacements, encadrement)
- Les membres de l'équipe d'animation se gardent de tout prosélytisme politique, idéologique ou religieux.

Responsabilité professionnelle

- La ponctualité sera exigée, et tout retard doit être signalé à la direction. L'abus de retard sera répréhensible
- L'animateur devra fournir un justificatif suite à une absence
- La conscience professionnelle, le travail d'équipe, et l'implication sont de rigueur
- Les téléphones portables sont autorisés à condition qu'ils n'interrompent pas le déroulement de la journée
- Des réunions auront lieu afin de participer à l'amélioration du projet pédagogique, reconnaître les lieux visités, et préparer les plannings et le matériel
- Chaque animateur sera responsable du matériel pédagogique à sa disposition (entretien, rangement, inventaire) Des mesures seront prises si ces conditions ne sont pas respectées.
- La direction s'assurera du bon fonctionnement de la structure tant au niveau réglementaire, que pédagogique

Parents et Enfants

- Les parents s'engagent à certifier exactes les informations données sur les fiches de renseignement, et à remplir précisément les fiches sanitaires.
- Les enfants ne partiront qu'avec des personnes mentionnées dans la fiche de renseignement
- une carte d'identité pourra être demandée
- Les vaccins sont obligatoires
- Il sera exigé de fournir une ordonnance pour tout médicament
- Un comportement de chacun adapté à la collectivité sera exigé. Si la direction estime qu'un comportement nuit fortement au bon déroulement de l'accueil, il peut décider de l'exclure.
- En cas de difficulté sérieuse avec un enfant, de problème, d'accident ou de risque touchant les autres, on garantit aux familles concernées une information transparente, sincère et rapide.

9. Accompagnement et formation des animateurs

Des journées seront prévues avant le centre avec l'équipe pédagogique, afin de préparer les activités mais aussi de les former sur le fonctionnement de l'accueil, les valeurs éducatives de l'association, ainsi que sur les besoins de l'enfant et sur certaines techniques d'animation, comme la construction d'objet divers, la connaissance environnement...

Tout au long du centre des livres, des fiches explicatives des parcs, et des fiches d'activités seront à disposition des animateurs afin de les aider dans la préparation de jeux collectifs, activités manuelles ...

De plus, la direction sera présente et soutiendra son équipe dans tous les temps, de vie quotidienne et d'activités.

Elle fera un retour chaque soir et les animateurs pourront aussi faire leur demande en formation ou poser un problème (non urgent) le soir en réunion.

Un bilan de fin de période permettra à l'équipe d'évaluer les animations, les thèmes abordés, le travail d'équipe.

11. La communication

Afin de rendre notre accueil disponible à tous, et dans l'idée de faire connaître nos valeurs :

- nous apparaissions dans le guide jeunesse de la ville
- nous nous faisons connaître auprès des autres accueils de loisirs
- nous distribuons des flyers lors de manifestations
- nous avons un site détaillé sur nos actions
- nous avons une boîte mail directement rattachée à l'ACM
- nous avons une lettre "info parents" disponible sur demande
- nous envoyons par mail les documents nécessaires à l'inscription des enfants
- un planning est mis en ligne sur le site internet. Il est aussi affiché sur les lieux d'accueil des parents et des enfants.
- Après chaque période d'accueil, un retour et des photos seront envoyés aux parents

12. Les partenaires

Les différents partenaires :

- la ferme pédagogique "Graines de Fermiers"
 - mise à disposition des animaux de la ferme
 - ateliers spécifiques en lien de près ou de loin avec les animaux de la ferme et l'alimentation.
 - lieu de repère pour les enfants
- les parcs naturels départementaux :
 - découverte de la biodiversité animale et végétale
 - possibilité d'appui de connaissances auprès des responsables des parcs
- la ville de Nice : Mise à disposition de locaux d'écoles pour les vacances
- le Conseil Général :
 - aide financière aux ACM
- La maison des associations : Mise à disposition de salle
- La maison de l'environnement : Proposition d'animation divers et variées sur l'EEDD.
- Les commerces de proximité (boulangeries)
- Les éventuels prestataires d'activités

13. Évaluation de l'accueil

À la fin de chaque activité, l'animateur référent pourra se détacher 5 minutes pour faire son évaluation. Dans chacune des fiches activités est prévu un temps de restitution afin d'aider l'animateur dans sa démarche d'évaluation.

Tous les soirs lors du goûter, les animateurs feront une évaluation auprès des enfants mais aussi une auto-évaluation grâce aux outils qui suivent.

Les groupes d'enfants auront aussi un petit temps à la fin de chaque journée pour évaluer la journée et leurs ressentis.

Afin d'évaluer le projet pédagogique sur le terrain des outils d'évaluation différenciés seront mis en place à destination des animateurs et des enfants.

Des outils d'évaluation permettront aux animateurs de faire un point sur leurs activités, leurs intérêts pédagogiques, l'évaluation de leurs objectifs, leurs postures et celles des enfants, la gestion de la sécurité des enfants.

Ces évaluations se feront quotidiennement, hebdomadairement et à la fin de l'accueil.

Les évaluations se feront en partie avec les enfants en fin de journée à l'arrêt de bus, dans le bus ou au retour de journée.